

## Parents d'élèves du collège Jean Charcot

Le 8 octobre, le Conseil Général du Val de Marne a informé par courrier la principale du collège Jean Charcot que la demande de séjour sport études à Guébriant pour les élèves de 5<sup>ème</sup> n'avait pu être retenue, en raison du nombre de demandes et de la capacité d'accueil, et du fait que ce collège en avait déjà bénéficié depuis 6 années.

Les deux associations de parents d'élèves vont faire un courrier pour demander la révision de cette décision ; nous aimerions joindre à ce courrier le plus possible de signatures de parents du collège.

Merci de remplir le tableau au bas de la page et de déposer vos courriers dans les boîtes à lettres des associations à l'entrée du collège, avant le 26 octobre.

*pour l'UNAAPE et la FCPE, Martine Bernard et Françoise Faury,*

-----

A l'intention du Conseil Général du Val de Marne  
et de M. Pierre Aubry, maire de Joinville-le-Pont, conseiller général du  
Val de Marne

Nous, parents d'élèves du collège J Charcot, venons d'être informés que nos enfants ne pourront pas cette année bénéficier du séjour sports-études à Guébriant.

Nos enfants sont très déçus et nous-mêmes très désappointés par cette décision. En effet, ce séjour a permis les années précédentes de développer une bonne dynamique de groupe et une cohésion élèves-enseignants qui nous semblent extrêmement positives.

Ce séjour, inclus dans le projet d'établissement, a permis à de nombreux enfants de découvrir les sports de montagne et de profiter de cette dynamique jusqu'en 3<sup>ème</sup>.

Nous vous demandons de nous aider à continuer ce projet qui tient à cœur à l'ensemble des familles et de l'équipe éducative.

Nom et prénom du parent	signature